

À Saint-Nom-la-Bretèche : une forêt de feuillus et des beaux arbres

Une randonnée proposée par shapiro

Autour de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche-Forêt de Marly, une balade dans une belle forêt de feuillus, avec une grande densité d'arbres remarquables (chênes, charmes, hêtres), quelques points de vue, et du calme.



Durée :	2h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9.26km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	128m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	123m		
Point haut :	190m	Commune :	L'Étang-la-Ville (78620)
Point bas :	111m		

Description

Départ de la gare Saint-Nom-la-Bretèche-Forêt de Marly (Ligne L du transilien, secteur de Paris-Saint-Lazare). Descendre en tête du train dans le sens Paris-Saint-Nom et passer le passage à niveau vers la gauche.

(D/A) Remonter la rue entre les deux gares, passer le pont au-dessus de la ligne de Grande Ceinture et tourner à droite. À droite de l'abribus, passer une barrière forestière pour prendre le chemin balisé Jaune et Rouge qui longe la voie ferrée (direction Nord, c'est-à-dire en s'éloignant de Paris). Ignorer un départ sur la gauche et, au carrefour qui suit, aller en face puis obliquer tout de suite à droite. Au croisement suivant, tourner à gauche et suivre tout droit le balisage jusqu'à la route D98.

(1) Après avoir traversé la D98, quitter le balisage et partir à gauche en diagonale (Nord-Ouest). À l'Étoile de la Salle Verte, prendre à droite en diagonale, plein Nord, vers Étoile du Loup. À partir d'ici le chemin est très plat.

(2) À l'Étoile du Loup, prendre à gauche en diagonale (Nord-Ouest) à travers la parcelle n°72, vers Étoile de la Taupinière.

(3) Traverser alors la route goudronnée (fermée aux voitures) pour continuer tout droit par un chemin peu fréquenté (Nord-Ouest). Au premier croisement, tourner à droite (Nord-Est). À l'Étoile de Montaigu, continuer tout droit (Nord-Est) en traversant de nouveau la route goudronnée. Une centaine de mètres plus loin, atteindre la Fontaine de l'Étoile de Montaigu, côté gauche (une petite mare).

(4) Continuer tout droit et passer une seconde mare plus grande à droite. Tourner à gauche (Ouest-Nord-Ouest) à la première occasion pour rejoindre la route goudronnée. Suivre cette route à droite jusqu'à la maison forestière (à l'écart au fond du jardin, un beau merisier de couleur violette).

(5) Revenir en arrière et prendre tout de suite à droite (Ouest) le chemin forestier le long de la clôture de la maison forestière. Tourner ensuite dans le premier chemin à gauche (Sud-Sud-Ouest). D'abord peu visible, ce chemin devient plus marqué après le premier croisement, garder le cap Sud-Sud-Ouest.

(6) Suivre le chemin quand il tourne brutalement à gauche (Est-Sud-Est). Tout près sur la gauche, trouver des ruines (vestiges de la Montjoie ?). Revenir en arrière à l'endroit où le chemin tournait.

(6) Délaisser le tournant et continuer dans le prolongement du cheminement précédent, Sud-Sud-Ouest. Contrairement à ce que laisse croire la carte, le chemin est peu marqué. Continuer jusqu'à l'Étoile de la Montjoie.

Points de passages

D/A - Gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly

N 48.867771° / E 2.05098° - alt. 133m - km 0

- 1 Route D98**
N 48.876937° / E 2.050905° - alt. 176m - km 1.4
- 2 Étoile du Loup**
N 48.883725° / E 2.045894° - alt. 134m - km 2.37
- 3 Étoile de la Taupinière**
N 48.886765° / E 2.042814° - alt. 139m - km 2.78
- 4 Fontaine de l'Étoile de Montaigu**
N 48.890023° / E 2.045704° - alt. 123m - km 3.31
- 5 Merisier de la maison forestière**
N 48.892461° / E 2.046247° - alt. 111m - km 3.79
- 6 Bifurcation - Accès aux ruines**
N 48.888017° / E 2.03897° - alt. 142m - km 5
- 7 Étoile de la Montjoie**
N 48.885964° / E 2.038105° - alt. 151m - km 5.49
- 8 Étoile des Chasseurs**
N 48.881451° / E 2.033307° - alt. 178m - km 6.2
- 9 Table en pierre**
N 48.879717° / E 2.038647° - alt. 178m - km 6.64
- 10 Croix Saint-Michel**
N 48.869995° / E 2.042304° - alt. 175m - km 7.83

D/A - Gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly

N 48.86777° / E 2.050973° - alt. 133m - km 9.26

(7) Là, suivre à nouveau le balisage Jaune et Rouge en prenant le deuxième chemin à droite (Ouest-Nord-Ouest) en quasi-plat. Prendre le premier chemin à gauche (Sud), en montée. Obliquer ensuite à droite et, au carrefour, continuer tout droit avec le balisage. Obliquer ensuite dans le premier chemin à gauche.

(8) À l'Étoile des Chasseurs, quitter le balisage Jaune et Rouge pour suivre à gauche (Est-Sud-Est) le balisage Blanc et Rouge du GR®1.

(9) Noter une curieuse table en pierre (à côté d'une table de pique-nique). Continuer sur le balisage Blanc et Rouge, d'abord au Sud-Est puis au Sud, en passant par l'Étoile des Berceaux (table de pique-nique). Traverser la D98 (**prudence**, route passante) et atteindre la Croix Saint-Michel (point de vue).

(10) Continuer sur le balisage Blanc-Rouge et tourner à angle droit vers la droite (Ouest). Après environ 200m, quitter le GR®1 et suivre à gauche le diverticule en direction de la gare, balisé lui aussi Blanc et Rouge. Après environ 300m, virer à gauche. À la hauteur de la Fontaine de la Maison Rouge, obliquer à droite. Passer ensuite le pont sur la voie ferrée et retrouver la gare sur la gauche (**D/A**).

Informations pratiques

Gare Saint-Nom-la-Bretèche-Forêt de Marly : terminus de la ligne L. Départs de la gare Saint-Lazare à Paris toutes les 15 minutes. Dessert aussi la ligne de Grande Ceinture Noisy-le-Roi - Saint-Germain-en-Laye-Grande-Ceinture.

Parkings de part et d'autre, ainsi qu'entre les deux gares.

Dénivelé positif/négatif (à l'altimètre) : 200 m.

À combiner avec la randonnée [La Croix Saint-Michel en Forêt de Marly](#) pour bien remplir sa journée.

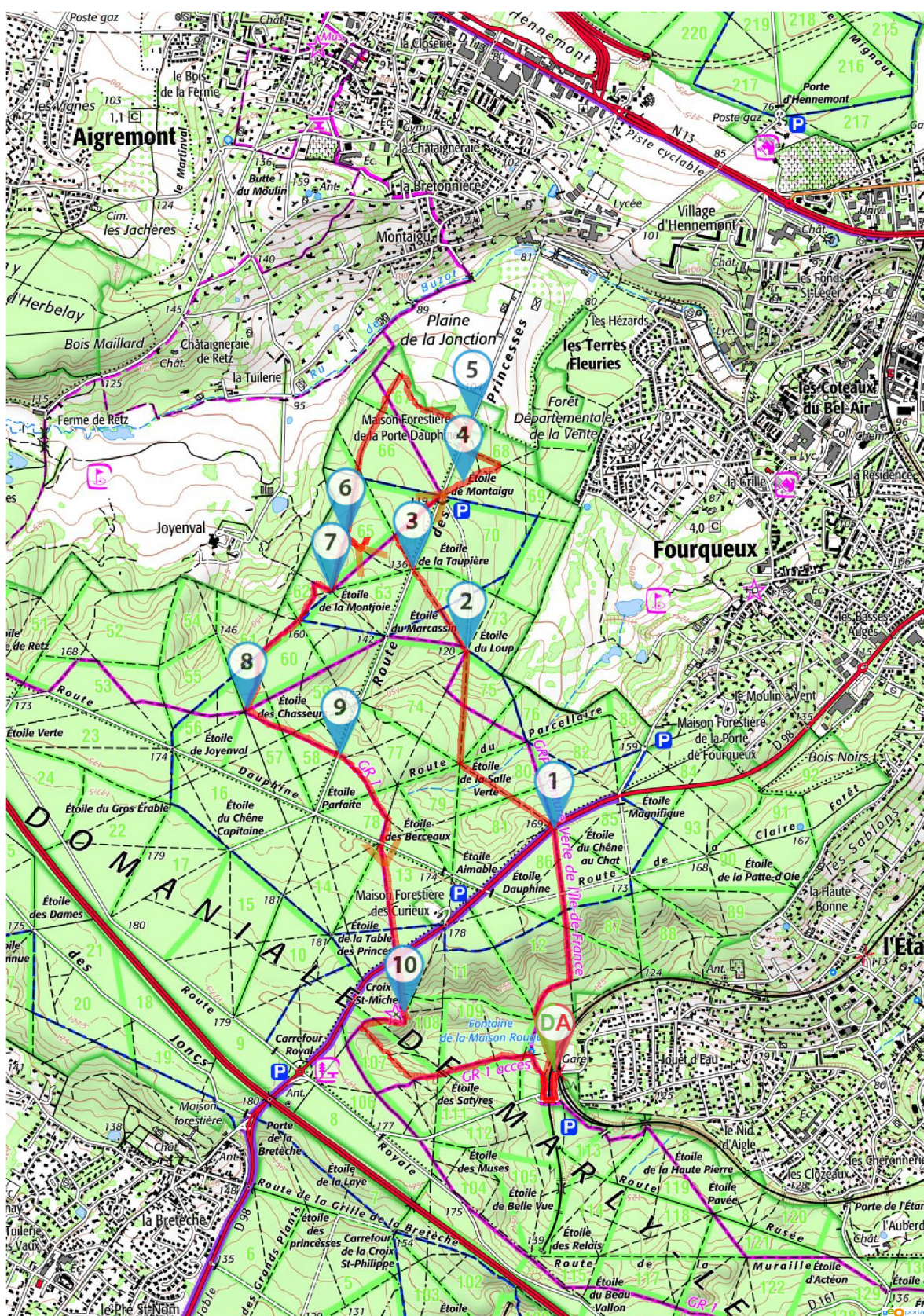
On est dans la partie de la Forêt de Marly la plus éloignée de la bruyante autoroute A13, qui malheureusement traverse la forêt de part en part.

A proximité

(6) "Vestiges de la Montjoie." On trouve en effet des reliefs et des restes de mur de pierre qui peuvent faire penser (avec de l'imagination) aux ruines d'un château. (Notez que la carte IGN de 2016 les situe plus au sud, mais cela semble être une erreur).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-saint-nom-la-breteche-une-foret-de-feu/>

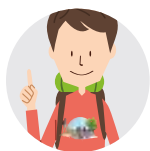
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

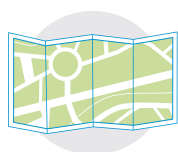
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



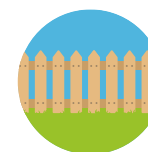
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



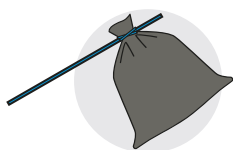
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



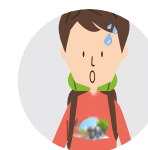
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.